

Commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré

5, place Beauchamp, BP 419, 70013 VESOUL Cedex Tél: 03 84 78 63 51 *courriel:* ce.cdoea.dsden70@ac-besancon.fr

Textes de référence : circulaire N° 2015-176 du 28 octobre 2015

Proposition de pré-orientation vers les enseignements adaptés du second degré

(document à destination des établissements du 1^{er} degré)

Extrait de la circulaire n° 2015-176 du 28/10/2015 : Enseignements adaptés

« La SEGPA accueille des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien.

Ces élèves ne maîtrisent pas toutes les compétences et connaissances définies dans le socle commun de compétences, de connaissances et de culture attendues à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux et présentent des lacunes importantes qui risquent d'obérer l'acquisition de celles prévues à l'issue du cycle de consolidation. »

La procédure d'orientation peut-être engagée et poursuivie quand bien même la famille émettrait un avis défavorable.

Ecole:	Elève:
Téléphone:	Nom:
Mail:	Prénom:
Nom et prénom du responsable (directeur, directrice) :	Date de naissance : Sexe :
	Classe:
Parents ou responsables légaux : (où réside l'enfant)	Parents ou responsables légaux : (si parents séparés)
Nom prénom :	Nom prénom :
A J	
Adresse:	
T/1/.1	T/1/-1
Téléphone:	Téléphone :
Résumé de l'analyse de l'évolution scolaire de l'élève sur	les 2 dernières années scolaires :
Proposition du conseil des maîtres réuni le	en présence du psychologue scolaire :

Signatures des membres du conseil des maîtres :	Autres personnes présentes à la réunion du conseil des	
La directrice, le directeur :	maîtres : (noms, qualités, signatures)	
L', les enseignant(s):		
La psychologue scolaire :		
Avis des parents ou des responsables légaux concernant cette proposition du conseil des maîtres		
figurant en première page : (favorable, défavorable ou toute précision que vous souhaitez apporter.)		
Vu et pris connaissance de l'avis du conseil des maîtres, date et signature des parents ou des responsables légaux :		
Leàà		
Eléments du dossier à transmettre à <mark>l'IEN de circonscription</mark> pour avis :		
☐ la présente proposition complétée et signée,		
☐ le bilan psychologique (sous pli cacheté) remis par le psychologue scolaire,		
☐ le bilan scolaire,		
☐ le PPRE,		
le tableau de synthèse d'évaluations, le cas échéant,		
l'évaluation sociale complétée par l'assistante sociale de service scolaire ou de secteur du domicile de l'élève pour les demandes d'EREA; contacter la coordonnatrice de la CDOEA-SD en cas de difficulté.		
(Tout dossier incomplet ne pourra être traité par la commission.)		
Avis de l'IEN de circonscription :		
<u>-</u>		
Date et signature : leà		